



Salon-de-Provence, le 03 décembre 2019

**Le bureau local
Du SLP *FORCE OUVRIÈRE*
Du Centre de Détention
De Salon-de-Provence**

A

Madame CONTE
Directrice
Du centre de détention
De Salon-de-Provence

Objet : Véritables problématiques sur le centre de détention de Salon-de-Provence.

Madame la Directrice,

Suite à votre choix de ne plus faire voter les agents dans la perspective de la mise en place d'un nouveau service, le bureau local *FORCE OUVRIÈRE* note donc la validation du service en cours pour 2020.

Nous souhaitons aborder avec vous quelques problématiques :

1. Les services pour l'année 2020 ont été diffusés partiellement aux agents jusqu'au mois de mai, alors qu'aucun d'eux n'a été validé en Comité Technique (CT), tout comme le service de Noël.
2. En ce qui concerne l'affectation obligatoire d'agents dans les vacances de poste, le service actuel a été validé avec un schéma d'organisation bien précis. Or, à ce jour, ce schéma n'est plus tenu à jour et les agents se trouvent dans l'obligation de couvrir des postes vacants par choix de la Direction. Ce service validé en CT et en CTI en 2017 face à l'opposition de *FO* est donc toujours en vigueur malgré les très nombreux dysfonctionnements.
3. En ce qui concerne le service mixte : vous qui parlez d'équité, vous avez acté en 2017, en tant que Directrice des Ressources Humaines (DRH) de la DISP de Marseille, la modification du volume horaire de la journée des agents en service mixte à 10h15. Aujourd'hui, en cas de rappel forcé, ces agents sont les premiers impactés et le plus souvent sur les week-ends. Nous vous demandons donc de revoir le volume horaire du service mixte.
4. En ce qui concerne les brigades, il serait de bon ton de revoir l'uniformisation des horaires de toutes les brigades afin que chacune d'entre elle se trouve sur le même volume horaire. A ce jour, la brigade du Quartier Arrivant (QA) et la brigade générale sont les seules en 10h15, ce qui leur engendre du négatif dès la mise en place du planning. Notre Organisation Syndicale (OS) demande que celles-ci passent à 10h30, ce qui permettra également de motiver les agents à postuler pour la brigade générale.

Madame la directrice, vous êtes responsable de ce climat délétère qui règne sur notre établissement, le *SLP FORCE OUVRIÈRE*, veillera au respect de la réglementation en vigueur concernant l'organisation de service établis pour respecter les conditions de travail, déjà très difficiles.

Dans l'attente de votre réponse, les membres du **Syndicat Local Pénitentiaire *FORCE OUVRIÈRE* du Centre de Détention de Salon-de-Provence**, vous prie d'agréer, madame, l'expression de notre considération distinguée.

